



INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

JANVIER 2017

OBJETS	COMMUNICATIONS
--------	----------------

Séance du 9 janvier 2017

Bâtiment communal	La Municipalité prend acte de la résiliation du bail du studio pour le 31 mars 2017 ainsi que des places de parc liées à ce logement.
Eau	La Municipalité prend acte de la décision de la Cheffe du Département du territoire et de l'environnement du 20 décembre 2016, publiée dans la FAO du 10 janvier 2017, approuvant le nouveau règlement communal sur la distribution de l'eau.
Forêts	La Municipalité décide de son soutien au Rallye des Jeunesses 2017 qui se déroulera à Vulliens, en attribuant une certaine quantité de bois à la Jeunesse de Vulliens pour la construction de leur site. La contrevalet sera comptabilisée dans le compte des forêts.
Domaines communaux	La Municipalité décide de l'abattage du vieux cerisier sur la parcelle communale n° 36, devenu dangereux.
Déchetterie	La Municipalité adjuge le remplacement du moteur du couvercle d'écluse de la benne Ecopress.

Séance du 16 janvier 2017

Police	La Municipalité décide de délivrer une autorisation à la Croix Rouge vaudoise pour prospecter de nouveaux membres sur le territoire de la Commune.
Police	La Municipalité décide de délivrer une autorisation au Cirque Nock pour la pose de banderoles publicitaires pour leur passage à Moudon les 25 et 26 avril 2017.
Police	La Municipalité décide de délivrer l'autorisation de manifestation à la Jeunesse de Vulliens pour l'organisation des « soirées Burgers » les vendredi 24 et samedi 25 février 2017, de 19h00 à 4h00, ainsi que le permis temporaire pour vente de boissons alcoolisées.
Eaux / Routes	Les soumissions pour le projet de trottoir sont lancées, elles devront être déposés au bureau de l'administration communale jusqu'au mardi 2 février 2017 à 17h00. Elles seront ouvertes en présence du bureau de géomètre le lundi 6 février à 19h30.
Eau	La Municipalité prend acte du décompte des ventes d'eau à l'AIEJ du dernier trimestre 2016 : 20'733 m ³ ont été vendus par la commune.
Eclairage public	La Municipalité adjuge le remplacement des ampoules des lampes n° 11, 12 et 13 du centre du village, ainsi que du pilier public.
Constructions Ch. Les Brêts 3	La Municipalité prend acte de la demande de mise en conformité pour la pose d'une clôture autour de la terrasse et place-jardin selon servitude, et d'un portail en treillis vert, hauteur 1,20 m et constate que ces travaux ne sont pas assujettis à autorisation.

Séance du 23 janvier 2017

Police	La Municipalité prend acte de la licence délivrée par le Département de l'économie et du sport à M. Raoul Gendroz, pour débit de boissons alcooliques à l'emporter pour la Brasserie du Jorat SA.
Eau, EU-EC	La Municipalité prend acte de l'inscription au Registre Foncier des servitudes réglant les modalités de construction et d'entretien des canalisations d'eau sous pression, EU et EC entre les propriétaires des villas du chemin Les Jordils.
ORPC	La Municipalité prend acte de l'annonce de la protection civile du district Broye-Vully d'essai fédéral d'alarme 2017, prévu pour le mercredi 1er février de 13h30 à 14h00.

Séance du 30 janvier 2017

Administration	La Municipalité prend acte de l'entrée en vigueur au 1 ^{er} janvier 2017 de la Loi sur la protection des armoiries de la Suisse et des autres signes publics (LPAP) ainsi que de l'arrêté sur les armoiries communales du 21 décembre 2016.
Grande-salle	La Municipalité décide de mettre au concours le poste de remplaçant de l'employé communal pour l'entretien de la grande-salle, emploi d'environ 25 heures par année, réparties irrégulièrement, rémunérées au tarif communal en vigueur.
Routes / eaux	La Municipalité met à l'enquête publique, du 3 février au 6 mars 2017, le projet de construction d'un trottoir, incluant la démolition du bâtiment communal ECA 76, le remplacement de canalisations d'évacuation des eaux et de conduite d'eau potable, la modification des limites du domaine public et la création de servitudes de passage public à la Route du Village.
Routes	La Municipalité accorde une prolongation du permis de fouille au 15 mars 2017 en faveur de la Romande Energie SA, pour l'alimentation électrique de la ferme en transformations, parcelle n° 40.